



Maison Des Sports
44 Rue Romain Rolland
BP 90312
44103 NANTES CEDEX 4
Tél : 02.40.58.22.75
Mail : cd44gym@wanadoo.fr

**Mesdames et Messieurs,
Les Président(e)s de Club.**

Assemblée Générale Ordinaire

Nantes, le 9 septembre 2020

Mesdames, Messieurs les Président(e)s,

Nous vous invitons à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité Départemental de Loire Atlantique qui se tiendra le

26 septembre 2020

**à La PLINGUETIERE
51 Route du Champ de Foire
44860 Saint Aignan de Grand Lieu**

sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée Générale Ordinaire- 10H/12H

- 9h45 : accueil des représentants des clubs
- 10h : début de l'Assemblée Générale Ordinaire
- Ouverture par la Présidente
- Adoption du PV de l'AG 2019
- Rapport moral par la Secrétaire Générale
- Adoption du rapport moral
- Présentation du budget par le Trésorier
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Présentation du budget prévisionnel
- Adoption du bilan financier et du budget prévisionnel
- Rapport technique par la Déléguée Technique Générale
- Vote des résolutions (à main levée)
- Dates et lieux des compétitions
- Questions diverses (**merci de les faire parvenir au comité avant le 20 septembre 2020**)
- Allocution de la Présidente
- Allocution des Invités

A noter : Nous vous transmettons les bilans financiers et prévisionnels pour le 14 septembre 2020.

Nous vous remercions de bien vouloir nous indiquer **le nom du ou des représentants de votre association par mail à l'adresse suivante : cd44gym@wanadoo.fr au plus tard le 20 septembre 2020.**

Si le ou les représentants ne pouvaient être présents, ils ont la possibilité de se faire représenter par un autre club porteur de la procuration jointe à ce courrier.

Vous trouverez en pièces jointes :

- Le PV de l'AG 2019
- Les résolutions
- La Procuration
- Bulletin d'inscription au repas
- RIB

Dans le contexte sanitaire actuel, nous vous prions de respecter les gestes barrières mis en vigueur lors de cette réunion :

- Une solution hydroalcoolique sera mise à votre disposition à l'entrée du bâtiment et son utilisation doit être systématique en entrant et en sortant du bâtiment,
- La distanciation physique devra être respectée lors de la réunion (pré voir un siège occupé sur 2)
- A ce jour, le port du masque est obligatoire au sein de la FFGYM et du CD 44 (si vous oubliez votre masque, nous pourrions vous en fournir).
- Nous vous demandons de venir avec votre stylo personnel.

Sur le temps de midi, nous vous proposons un repas pris en charge par le comité pour 2 personnes par club, au-delà le tarif est de 9 euros. (à régler par virement). Réponse souhaitée **par mail à l'adresse suivante : cd44gym@wanadoo.fr au plus tard le 20 septembre 2020.**

Dans l'attente du plaisir de cette nouvelle rencontre, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les Président(e)s à l'assurance de mes salutations les meilleures.

La Présidente,

Béatrice GUIGNARD

